



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cours d'appel

Question écrite n° 89394

## Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'avenir des cours d'appel. Le redécoupage des régions entraîne actuellement une vaste réorganisation administrative, au niveau des collectivités, des services de l'État et de nombreuses organisations régionales. Ces changements font également resurgir l'éventualité d'une réorganisation de la justice sur le territoire national. De ce fait, de nombreux professionnels de la justice manifestent leur inquiétude quant à la pérennité de certaines cours d'appel, dont celle située à Amiens. La ville, qui vient de perdre son statut de capitale régionale et va devoir faire face au départ de plusieurs administrations, ne saurait se résoudre à voir sa cour d'appel transférée à Douai. D'autant que la présence des cours d'appels constitue un enjeu majeur, du point de vue de la nécessaire proximité avec les citoyens comme de l'équilibre entre les territoires. Elle l'interroge donc sur l'impact de la réforme territoriale sur l'organisation de la justice et sur sa capacité à apporter des garanties quant à l'avenir des cours d'appel.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Barbara Pompili](#)

**Circonscription :** Somme (2<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89394

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2015](#), page 7369

**Question retirée le :** 15 mars 2016 (Fin de mandat)